

# PREAMBULE

## RENCONTRE NATIONALE DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

SAMEDI

21 MARS 2015

Salon de  
l'Hôtel de ville de Caluire  
Place du Dr Frédéric DUGOUJON  
69300 CALUIRE & CUIRE

La professionnalisation est un thème très à la mode » dans le monde du travail et nous aimerions comprendre ce qui se cache derrière cet engouement. La question de la formation est souvent centrale dans les dispositifs de professionnalisation hors seul l'agrément octroyé par le conseil général autorise de travailler comme assistante maternelle et non le diplôme.

Aujourd'hui, encore aucune filière professionnelle n'existe pour l'emploi d'assistante maternelle.

**La volonté politique peut elle suffire à la professionnalisation des assistantes maternelles et permettre une reconnaissance du métier ? Quels impacts peuvent avoir la mise en œuvre des savoirs faire discrets et invisibles sur le processus de professionnalisation. Comment faire reconnaître ce métier qui s'exerce à l'abri des regards dans un huis clos du domicile du salarié avec des prescriptions tacites et des savoirs faire discrets qui demeurent assez mal connues et reconnues ...**

*Commissariat Général* : CERC-CONGRES

*(agissant pour le compte de l'Association AAMADEL et CDCLIK)*

CERC CONGRES - 17 rue Souham - 19000 TULLE - Tèl : 05 55 26 18 87

Email : [inscription@cerc-congres.com](mailto:inscription@cerc-congres.com) - Site : [www.cerc-congres.com](http://www.cerc-congres.com)

CDCLIK N° de formation 78190050119 auprès de la région Limousin

**« La volonté politique peut-elle suffire à professionnaliser les Assistantes Maternelles et permettre une reconnaissance du métier dont le savoir est souvent discret et invisible »**



**CERC • CONGRÈS**

Centre d'Études et de Réalisations de Congrès

Organisée par l'Association des Assistantes Maternelles Agréées de Lyon  
AAMADEL

# RENCONTRE NATIONALE DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

## PROGRAMME

### 8h30 – Accueil des participants

### 9h - 9h30 - Ouverture de la journée

Soraya SOUILAH, Présidente AAMADEL

Philippe COCHET, Député-Maire de Caluire

**9h30-10h15 - Dominique NACHURY**, Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription du Rhône, Conseillère Générale du 6<sup>e</sup> arrondissement et ancienne Vice Présidente de la CDAJE du Rhône.

*« Les besoins des familles évoluent, les modes de garde le font autant, vers toujours plus de professionnalisme et de souplesse »*

### 10h15-10h45 - Pause Café

**10h45 - 12h - Suzon BOSSE-PLATIERE**, Psychopédagogue, formatrice spécialisée petite enfance, auteure et co-auteure de différents ouvrages, dont :

« Accueillir les parents des jeunes enfants » (2004 Erès) - « Accueillir le jeune enfant: un cadre de référence pour les professionnels » (2011 Erès) - « Le RAM: améliorer la qualité de l'accueil chez les assistantes maternelles » (2008 Erès) - Et un article dans la revue Spirale, « Etre assistante maternelle » (Erès avril 2014).

*« Etre assistante maternelle, c'est accueillir de très jeunes enfants sur le temps d'absence de leurs parents, alors qu'ils sont encore très dépendants des adultes, particulièrement de ces mêmes parents. C'est travailler seule, chez soi, sur les lieux et temps de sa vie privée, sans personne avec qui échanger sur ce que fait vivre le travail. C'est exercer un métier d'éducation des enfants des autres, en même temps ou à la suite de l'éducation de ses propres enfants. En apparence banal, car ayant toujours existé comme relais à la fonction maternelle et connu de tous, ce travail est d'une grande complexité lorsqu'on cherche à l'analyser. Il est très exigeant pour les personnes qui exercent et leur fait vivre des situations très paradoxales, qu'il est difficile, voire impossible, de clarifier, seule. Il importe, pour tenir ce rôle professionnel et d'assurer un accueil des enfants et de leurs parents, d'être au clair sur les exigences de ce rôle, radicalement différent du rôle parental. C'est ce que nous essayerons d'analyser au cours de cette intervention ».*

### 12h-14h - DEJEUNER LIBRE

**14h-15h - Sandrine BRUAS**, Psychologue de Travail, ancienne assistante maternelle ayant réalisé son mémoire de fin d'études en Psychologie du Travail sur le thème de la professionnalisation des assistants maternels.

*« On peut se demander quel impact la mise en œuvre de savoir-faire discrets peut-elle avoir sur le processus de professionnalisation des assistants maternels ? En effet, nous pensons que le caractère invisible du métier d'assistant maternel, qui s'exerce dans le huis clos du domicile, à l'abri des regards, renforce la difficulté à le reconnaître comme une profession de la petite enfance, à part entière. Souvent l'idée reçue selon laquelle il s'agit d'un travail que "tout le monde peut faire", persiste dans l'inconscient collectif. Dans cette perspective, les leviers de la reconnaissance professionnelle seraient la visibilité du travail accompli. S'il ne s'agit pas d'un métier comme les autres, la professionnalisation passerait, donc, d'abord, par l'identification et la reconnaissance des spécificités et des enjeux de son exercice».*

**15h-15h45 - Lydie PONCET**, Créatrice du petit d'homme en 2001, accompagnatrice des porteurs de projet pour les Maison des Assistantes Maternelles et les Micro-crèches.

*« A partir de mon expérience acquise depuis la création en 2001 du petit d'homme, lieu d'accueil atypique et innovant qui se situe entre la crèche parentale et chez l'assistante maternelle. Nous essayerons à partir de ces trois questions de progresser dans notre réflexion. En quoi la création des MAM risque t'elle d'affaiblir la professionnalisation des AM ? En quoi les MAM manquent elles de rigueur dans l'application des pratiques et des savoirs faire ? Pourquoi les professionnelles diplômées s'intéressent –elles aux MAM ?*

**15h45 - 16h30 - Valérie LORETTE, Marie-Noëlle LORENZI**, Assistantes maternelles, membres du CAMAM Collectif Pour l'Avenir du Métier Assistant Maternel.

*« Le CAMAM est un Collectif pour l'Avenir de du Métier d'Assistant Maternel. Le CAMAM, c'est aussi 52 départements représentés par des porte-paroles et de 2500 membres.*

*Véronique Lorette et Marie-Noëlle Lorenzi ainsi que trois autres assistantes maternelles ont choisi d'œuvrer au sein de la commission de travail, pour la reconnaissance et la valorisation de notre profession et souhaitent la création d'un diplôme spécifique Assmat. Pourquoi? Parce qu'il faut mettre sur un même pied d'égalité tous les métiers de la petite enfance. Parce que les compétences doivent être avalorisées. Parce que s'en suit un dénigrement, une banalisation, une non reconnaissance du métier ».*

### 16h30 Clôture de la journée

